



## Assemblée Générale du SDE 82 à Saint-Nicolas-de-la Grave le 11 juin

Le président Jacques Gayral réunira les 195 communes en Assemblée Générale le **mardi 11 juin, à partir de 9 heures en présence de :**

- Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne,
- Michel Weill, président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,
- Bernard Pezous, président de l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne,
- Fabienne Pern-Savignac, présidente de l'Association des Maires Ruraux de Tarn-et-Garonne,
- Jacques Poujade, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne.

Outre les 195 communes, les parlementaires, les services de l'État, les concessionnaires Enedis, EDF et GRDF sont également conviés à cette séance. L'ordre du jour s'articulera autour des sujets suivants :

**Information :** mise en garde sur le démarchage pour la rénovation des installations d'éclairage extérieur

**Délibérations :** approbation des procès-verbaux des réunions du 8 et du 15 février 2024

### Infrastructures et réseaux

Charte EnR - Tarifs exploitation et maintenance éclairage public –  
Informations sur les taux de subvention de l'État concernant le Fonds Vert et sur le nombre de communes ayant transféré la compétence Éclairage public.

### Défendre les intérêts des usagers

Modalités : Convention d'adhésion au groupement d'achat électricité du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)

### Ressources humaines

Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle - Création de 2 emplois non permanents -  
Suppression de 2 emplois - Modification du RIFSEEP /- Actualisation du règlement intérieur -  
Conditions d'exercice du télétravail

### Ressources financières

Approbation du compte de gestion 2023 - Adoption du compte administratif 2023 –  
Affectation du résultat 2023 - Décision modificative n°1 – exercice 2024

### Utilisation rationnelle de l'énergie

Demandes de subvention Fonds chaleur : transfert de la compétence au Bureau syndical et Vente des Certificats d'Économies d'Énergie

**À 11h15 :** clôture de la réunion avec prises de paroles et signatures de la charte EnR, de la convention Fonds Vert et de la convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie

➔ Au total, **16 délibérations** seront soumises au vote de l'assemblée délibérante.